Environnement Donges PPRT

INFOS AEDZRP

INFOS AEDZRP n° 219 OCTOBRE 2025

http://www.aedzrp.com
aedzrp44@gmail.com
https://coordinationseveso.wordpress.com

CONTRIBUTIONS de l'AEDZRP sur les projets industriels:

Consultation publique - **COASTLINE WEST** - production de ciment "bas carbone'
Enquête publique - SLO - SOCIÉTÉ LIANTS DE L'OUEST en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de stockage et de production de liants routiers à Montoir de Bretagne

L'AEDZRP a participé à la réunion publique sur le projet **GOCO2** à Nantes le 6 octobre 2025. La concertation préalable a officiellement démarré le lundi 29 septembre 2025, pour une durée de 12 semaines, jusqu'au vendredi 19 décembre 2025.

- **Rapport AMARIS** – Impacts des pollutions industrielles

- **Chantiers de l'Atlantique** - un plan de surveillance environnementale ... Mieux vaut tard que jamais !!!

Ces différents textes peuvent être consultés sur le site: http://www.aedzrp.com/
ou demander à un.e miliant.e de l'association.

GREEN WASHING:

Une première mondiale: accusée de greenwashing, Totalenergies est condamnée pour ses publicités trompeuses sur son "ambition d'atteindre la neutralité carbone"

La justice a récemment donné raison à la mobilisation citoyenne en condamnant à deux reprises TotalEnergies ou l'un de ses projets.

Des victoires qui prouvent qu'en agissant ensemble, nous pouvons résister et faire plier les grands pollueurs.
Les Associations Greenpeace France, Les Amis de la Terre France, Notre Affaire à Tous, avec le soutien de ClientEarth avaient saisi au civil le tribunal en 2022

Le 23 octobre 2025, *la justice a condamné TotalEnergies pour greenwashing. Cette décision remet directement en cause la manière dont une grande entreprise pétro-gazière tente de "verdir" son image tout en continuant à miser sur les énergies fossiles. C'est une victoire contre la désinformation climatique qui envoie un signal fort à l'ensemble de cette industrie polluante.*

Nouvelle victoire contre TotalEnergies : quelques jours après avoir été contrainte par la justice de désinstaller son infrastructure gazière "Cape Ann" située au port du Havre, le tribunal judiciaire de Paris a condamné la multinationale pour pratiques commerciales trompeuses ce 23 octobre, en raison de **ses communications mensongères** dans lesquelles elle affirme son ambition de neutralité carbone et se vante d'être un acteur majeur de la transition énergétique.

C'est la première fois à travers le monde qu'une major pétro-gazière est condamnée par la justice pour avoir trompé le public concernant sa contribution à la crise climatique.

Une victoire contre la désinformation climatique

Ce jugement fait suite à l'action en justice engagée contre TotalEnergies en mars 2022 par Greenpeace France, Les Amis de la Terre France et Notre Affaire à Tous, avec le soutien de ClientEarth, pour faire reconnaître et condamner le greenwashing de la multinationale française.

En cause : ses publicités vantant sa stratégie de "neutralité carbone", présentant le gaz fossile comme une énergie de transition et les agrocarburants comme moins polluants que leurs équivalents fossiles. Cette vaste campagne de communication, qui a débuté lors du changement de nom de Total en TotalEnergies en 2021, vise à faire passer la multinationale pour un acteur majeur de la transition énergétique.

Mais derrière les fausses promesses et les discours verts, la réalité est tout autre. En 2024, les énergies fossiles représentaient plus de 97 % de sa production énergétique globale et près de 80 % de ses investissements. TotalEnergies prévoit même de continuer à augmenter sa production d'hydrocarbures dans les années à venir.

En inondant ses publicités d'éoliennes et de panneaux solaires, elle tente simplement de dissimuler la réalité de ses activités polluantes. C'est ça le **greenwashing** et c'est ce que **la justice vient enfin de reconnaître**. Une **décision historique qui constitue un tournant** pour la protection des consommatrices et consommateurs et la lutte contre la désinformation climatique.

Toutefois, le gaz fossile et les agrocarburants n'ont pas pu être traités sur le fond, le tribunal considérant que les communications visées dans le recours ne constituaient pas des "pratiques commerciales".

La mobilisation citoyenne fonctionne : continuons de résister ensemble !

En condamnant TotalEnergies, la justice française envoie un signal fort à l'ensemble de l'industrie des énergies fossiles, à quelques semaines de l'ouverture de la COP30 à Belém, au Brésil.

Ce jugement établit un précédent majeur : il ouvre la voie à d'autres actions similaires en Europe et dans le monde, qui pourraient mettre en lumière la réalité des stratégies de désinformation des grandes entreprises polluantes. Faire reculer la manipulation climatique qu'elles orchestrent, c'est faire un grand pas en faveur de la transition énergétique.

Cette victoire prouve une fois de plus que la mobilisation citoyenne fonctionne. Quand les citoyennes, les citoyens et les associations s'unissent, il devient possible de faire reculer les géants, même lorsqu'ils bénéficient du soutien de puissants intérêts économiques et politiques.

LA POSTE

Ci-dessous le texte du communiqué adressé à la presse par le député LFI- NFP de Loire Atlantique Matthias TAVEL le 21/10/2025

" M. LECORNU ET LA NOUVELLE PRESIDENTE PROMETTENT DE NOUVELLES FERMETURES

Malgré une majorité de votes contre sa nomination dans les commissions du Sénat et de l'Assemblée nationale (36 voix contre, 33 pour) Mme Marie-Ange Debon sera la prochaine présidente de La Poste. En effet, le seuil de 60% de votes négatifs requis pour s'opposer à la proposition de M. Macron n'est pas atteint à quelques voix près.
J'ai voté contre cette nomination. Son audition laisse présager un nouveau recul du service public, au profit d'une privatisation accrue de La Poste. Soutien de l'accord avec l'entreprise chinoise TEMU, refus de plafonner le salaire du PDG de la Banque Postale à 450 000 euros comme dans les entreprises publiques : les signaux sont extrêmement négatifs.
Surtout, interrogée par mes soins, Mme Debon a refusé tout moratoire sur la fermeture de bureaux de postes. Rien que dans la circonscription, 5 bureaux ont fermé ces dernières années et 2 sont toujours menacés à Donges et Campbon.
Dans le même temps, le projet de budget de M. Lecornu prévoit de couper de plus de 100 millions d'euros les sommes versées par l'Etat à La Poste au titre de ses obligations de service public : distribution du courrier 6 jours par semaine, aménagement du territoire, accessibilité bancaire, distribution de la presse.
J'ai déposé un amendement pour augmenter les subventions de La Poste pour sa mission d'aménagement du territoire et compenser cette baisse afin de conforter le service public postal.
Si Mme Debon a concédé du bout des lèvres désapprouver cette baisse, elle a surtout insisté sur l'intention de « *rechercher des formes innovantes de présence* », novlangue pour habiller les fermetures.
C'est donc une nouvelle saignée et de nouvelles fermetures de bureaux qui s'annoncent si le budget Lecornu est adopté et si La Poste est encouragée à poursuivre dans cette voie. La mobilisation reste donc de mise pour imposer un changement de politique et défendre le service public. "

Ecouter son intervention devant devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale le 21 octobre 2025/ https://www.youtube.com/watch?v=t8fhVG4S03U

RENCONTRE avec les Elu.es CGT Union locale, raffinerie Total, Everllence, Territoriaux petites communes, UD 44, USCBA 44 à Saint Nazaire le 24 octobre 2025: une première qui débouchera sur d'autres initiatives.

L'AEDZRP a toujours considéré que les salarié.es des sites industriels étaient les premier.es s exposé.es aux pollutions industrielles et souhaité des rapprochements salarié.es/riverain.es.
Nos quatre associations (GRON, VAMP, AEDZRP et LDH) participaient à cette première.
Nombreuses sont les interrogations sur des sujets communs: impacts des pollutions sur la santé des salariés et des riverains, conséquences sanitaires, emplois et environnement, poly-expositions, la surmortalité, cancers et industries sont-ils liés?, pollutions de l'air, des sols, des eaux? quels moyens pour les mesurer, comment rendre visible des maladies professionnelles ? ...

D'autres rencontres sont envisagées. Chacun.e peut apporter un témoignage, son histoire, ses propositions.

RECOURS CONTENTIEUX contre arrêté préfectoral 2025/ICPE/203 du 28 mai 2025 - YARA.

Merci à celles et ceux qui ont déjà répondu à l'appel à dons .
La campagne continue pour renforcer et soutenir les actions menées par le collectif pour obtenir la transparence sur la transformation du site, devant le Tribunal Administratif de Nantes, devant la Justice.
Si nous avons pu solliciter le concours d'un avocat pour la rédaction du recours contentieux, il nous faut assurer son soutien lorsque la préfecture et Yara nous adresseront leurs mémoires en défense et lors de son intervention le jour du jugement.

Chaque donatrice, chaque donateur peut verser sa participation sur le compte de l'AEDZRP en utilisant les données bancaires jointes à cet envoi.
Vous pouvez également déposer votre contribution par chèque libellé au nom de l'AEDZRP dans la boîte à lettres N° 14 - Maison des Associations - rue des Métairies.

Crédit Mutuel

CCM DONGES
TEL 02 51 75 74 56

30 AVENUE DE LA PAIX
44480 DONGES

Relevé d'identité bancaire-IBAN
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	36048	00010809901	39	CCM DONGES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8360 4800 0108 0990 139	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER
ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE DON DES Z. RISQUES ET DU PPRT
CHEZ MME LANNON ANNIE
110 LA MARIAIS
44480 DONGES

ID - 01-22 - HECA110
13060232010072

Si vous souhaitez recevoir:
- un récépissé de versement indiquez votre adresse précise (postale ou mail). Nous vous remercions.